



Ordonnance de télécom CRTC 2007-332

Ottawa, le 7 septembre 2007

Telnet Communications

Référence : 8643-T27-200711269

Manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC

1. Le Conseil a reçu une demande présentée par Telnet Communications (Telnet) le 6 août 2007, en vue de faire approuver son Manuel de procédures relatives à l'accès des entreprises intercirconscriptions de base/échange de registres de comptes-clients (le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC). Le Conseil note que le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC de Telnet a été approuvé provisoirement dans l'ordonnance *Telnet Communications – Manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC*, Ordonnance de télécom CRTC 2007-311, 23 août 2007.
2. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.
3. Le Conseil conclut que le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC déposé par Telnet est conforme à la dernière version du modèle du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion. Le manuel renferme les renseignements nécessaires concernant le traitement des EIB et il est compatible avec les manuels de procédures EIB/ERCC approuvés récemment pour d'autres compagnies.
4. Par conséquent, le Conseil **approuve de manière définitive** le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC de Telnet.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>